

Action de formation :

Brevet fédéral d'encadrement Equi Handi

Motifs de la formation (objet, contexte, porteur de projet) :

Formation des enseignants d'équitation accueillant des personnes en situation de handicap.

La demande d'accueil des publics en situation de handicap dans les établissements équestres se développe.

Pour accompagner ce développement et valoriser la qualité de l'accueil, la FFE a mis en place en janvier 2008 un référentiel de formation et de certification du BFEEH (brevet fédéral d'encadrement équi-handi).

Porteur de projet, la FFE délègue sous condition d'agrément la formation aux comités régionaux d'équitation. En l'occurrence, le CRE d'Ile de France a délégué cette formation à l'Union équestre.

Objectif général de l'action de formation :

L'objectif est de donner aux enseignants d'équitation des informations leur permettant d'adapter leurs structures, matériels et cavalerie, mais aussi et surtout leur approche pédagogique pour l'accueil et l'encadrement des publics en situation de handicap.

Public visé et zone géographique concernée :

Enseignants d'équitation (BPJEPS, CQP ASA, BAP, BEES) en activité en Ile de France.

Critères et modalités d'évaluation des résultats : Comment évaluer les capacités acquises par chaque stagiaire?

Les stagiaires seront évalués lors de l'examen organisé selon les modalités définies par le règlement du BFEEH.

Evaluation de la satisfaction des stagiaires :

La satisfaction des stagiaires sera évaluée par un questionnaire écrit à la fin de chaque module et un questionnaire bilan de formation.

CONTENUS

Module n° 1

Durée : 14 h

Objectifs pédagogiques de la séquence ou du module (facultatif : thèmes abordés) :

module1:connaissances générales sur le handicap mental et sensoriel

Contenus : Connaissances des différents handicaps et du contexte social lié à ces types de handicap. Présentation du cadre institutionnel autour du handicap.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels : cours théorique interactif en salle avec vidéo projecteur.

Moyens d'encadrement : Expert fédéral (Véronique Chérubin), Coordination CTR (Valérie Oberlechner).

Module n° 2

Durée : 14 h

Objectifs pédagogiques de la séquence ou du module (facultatif : thèmes abordés) :

module 2:connaissances du handicap mental

Contenus : Monter un projet adapté pour accompagner des personnes en situation de handicap mental. Les moyens et la mise en oeuvre pédagogique pour mener un projet. Préparer son stage de mise en situation pratique.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels : en salle avec vidéo projecteur. Présentation du matériel pédagogique adapté selon le handicap et harnachement spécifique des chevaux. (Sur le terrain).

Moyens d'encadrement : Expert fédéral (Véronique Chérubin), expert fédéral. Coordination CTR (Valérie Oberlechner).